

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒO · SVMPŒSISŒIS · SPIRITVALIS · MILITIAE

Juillet 1874.

No. 10.



BVLLETIN DE

L'UNION - ALLE

GRATIA MV · IMPENSIS · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI POSITO · GLADIO · QVED ·

SACRAMENT · V · D · ET · ARMA · LV · CIS · AC · I · VS · 6 · I · I · E · FOR · 6 · I · 6 · ER · RE · G · I · RE · CON · T · END · I · S ·

LEŒRE · LAŒNE · DE · PIE · X · A · L · UN · I · ON · - · AL · L · E · 6 · 25 · JAN · 1873 ·

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le "Bulletin" est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Etranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration du journal, à Adolphe Ouimet, Editeur-Propriétaire du "Bulletin de l'Union-Allet," Montréal, 22, Rue St. Gabriel.

AVIS AUX ABONNES.

Les personnes qui ont renvoyé le second numéro du "Bulletin" sont priées de vouloir bien nous renvoyer le premier numéro.

Nous avertissons aussi toutes les personnes qui ont reçu le premier et le second numéro, que leur nom étant entré dans nos livres, et qu'un laps de temps de quatre mois s'étant écoulé depuis la publication du premier numéro, nous ne recevrons pas le renvoi du troisième numéro sans en recevoir le montant d'une piastre, prix de l'abonnement d'un an.

Cette condition est de rigueur et aucune exception n'y sera faite.

ANNONCES.

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette institution, les directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amateurs d'escrime, de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à cœur joie.

Le maître d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jedis de 8 à 11 heures : Le professeur de boxe, les Mardis, Jedis et Samedis aux mêmes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désireux de suivre les cours d'escrime et de boxe, devront s'entendre avec le professeur pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$4.00 de droit d'entrée. \$4.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9 heures A. M., à minuit, à deux salles de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et de conversation, au Piano et à la salle de tir.

Les Zouaves ne paient pas d'entrée, leur contribution annuelle est de \$2 et ils sont invités à se prévaloir de ces avantages exceptionnels.

Officiers du Casino pour l'année 1874.

MM. ALF. LAROCQUE, JR., Président.

F. A. QUINN, Vice-Président.

MM. G. A. DROLET. } Administrateur.

NAP. ARCHAMBAULT. }
G. BOIVIN, }
L. PRÉVOST. } Membres du Comité.
P. C. DUFRESNE. }

M. MARTIN, Gérant.

ANNONCES.

ST. MICHAEL'S ASSOCIATION
FOR THE RELIEF OF PONTIFICAL
ZOUAVES

PRESENTLY UNDER ARMS IN SPAIN

*And Wherever, in the Future, they may be Fighting for the Holy
Father, and for the Liberties of the Church.*

EXECUTIVE COMMITTEE IN NEW YORK

JOHN D. KEILEY, JR., *Chairman.*

JOHN McANERNEY, JR., *Recording Secretary.*

HAROLD HENWOOD, *Corresponding Secretary.*

PATRICK FARRELLY, *Treasurer.*

The object of this Association is to afford aid to the wounded, or otherwise suffering, Pontifical Zouaves, and other Crusaders, who now are, or may hereafter be, in arms, under lawful authority, fighting for the liberties of the Pope, and of the Catholic Church.

Contributions, large or small, given as marks of sympathy for these armed Champions of Religion, will be gratefully received, and acknowledged, publicly or privately, according to request. They may be addressed to any of the Members of the Committee at

LOCK BOX 487, NEW-YORK CITY.

B. WOLFF

FABRICANT DE CHAINES D'OR

SPECIALITES

CHAINES DE ST. PIERRE

En or de \$20 ; En argent de \$5.00 et au-dessus

EPINGLE POUR CRAVATE

DITE DE ST. PIERRE

En or de \$2.50 ; En argent de \$1.00 et au-dessus

68 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Conditions faciles pour le Commerce.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

VOL I.

MONTREAL—25 JUILLET, 1874.

No. 10

SOMMAIRE.

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION-ALLET.
2. ACTES OFFICIELS.
3. NOUVELLES DE PAPA ALLET.
4. ECHOS DE ROME.

5. NOS FRÈRES D'ARMES DE LA BELGIQUE.
6. NOUVELLES.—Mr. Clément Vincette.
7. DECES.—MARIAGES.—NAISSANCES.
8. ANNONCES.

Assemblée générale de l'Union-Allet à Montréal.

LE 25 JUIN 1874

C'est un bien beau jour pour d'anciens frères d'armes que celui où il leur est donné de se retrouver ensemble, d'échanger franches et cordiales poignées de mains qui attestent que le temps n'a fait que resserrer les liens d'une amitié cimentée au service de la plus noble et de la plus sainte des causes. Ce beau jour, chacun des Zouaves a pu en goûter les délices à la sympathique réunion du 24 juin, à Montréal.

L'invitation pleine de cordialité adressée par le Bureau de Régie, avait été accueillie avec enthousiasme, et malgré la distance, malgré les difficultés de communication et les désagréments d'un temps peu favorable, plus de cent Zouaves venus des différentes parties du pays, se trouvaient, le 24 au matin, réunis en uniforme au Casino de Montréal et saluaient avec bonheur leur bien-aimé drapeau.

Par les soins de M. l'Aumônier E. Moreau, dont le nom est si cher à tous les Zouaves, une réception empreinte de fraternelle cordialité avait été préparée, avec le concours du Bureau de Régie, pour tous les Zouaves venant des différentes parties du pays. C'était l'ouverture d'une véritable fête de famille.

La réunion avait de suite un cachet particulier qui attestait que les traditions du Régiment de Lamoricière sont encore vivaces au Canada.

A voir ces groupes bruyants, ces figures rayonnantes de gaieté, ces uniformes pour la plupart usés au service, une douce illusion nous reportait naturellement au temps où la voix du clairon réunissait le vieux Régiment sur la place de la *Chiesa Nuova*.

Après quelques moments consacrés aux premiers épanchements de l'amitié, le petit bataillon, invité à occuper une place d'honneur dans la grande démonstration de la Fête nationale canadienne, se mettait en marche, sous le commandement de ses plus anciens gradés, MM. les Chevaliers G. Desilets et A. Prendergast, et allait, drapeau en tête, prendre place dans la procession organisée pour chômer la St. Jean-Baptiste.

En beaucoup d'endroits, pendant le défilé, la population montréalaise témoigna sa sympathie pour les Zouaves en les acclamant avec enthousiasme.

La démonstration nationale terminée, les Zouaves retournèrent au Casino, où des rafraîchissements leur furent offerts avec la plus gracieuse générosité par deux anciens frères d'armes MM. le Chevalier A. LaRoque et G. Drolet, ex-Président général.

Comme l'Assemblée officielle de l'Union-Allet ne devait avoir lieu que le lendemain, le reste de la journée fut laissé tout entier aux réjouissances de l'Amitié et aux attentions délicates de la plus cordiale hospitalité.

C'était un temps bien précieux pour de vieux amis ; il y avait tant de choses à se dire, tant de chers souvenirs à évoquer ! Les péripéties de la campagne de 1870 et du fameux voyage de retour, les gais incidents de la vie de garnison et de détachement, les camarades d'outre-mer, l'état actuel de Rome et les espérances d'une revanche sous leurs glorieux chefs Allet et de Charette, tout cela était pour les Zouaves autant de thèmes inépuisables que chacun put mettre largement à contribution.

Aussi on profita agréablement de ces quelques heures et la journée se termina comme elle avait commencé, au milieu des souvenirs du Régiment.

Le lendemain dans l'avant-midi, les Zouaves se constituaient en assemblée générale dans la grande salle du Casino.

Parmi les membres Honoraires présents à l'assemblée on remarquait plusieurs citoyens très distingués, entre autres, Son Honneur le Juge Loranger, L'Hon. F. X. Trudel, sénateur, M. le Chevalier A. LaRoque, père.

Après les procédés d'usage et la lecture du Rapport officiel de la dernière assemblée générale, tenue à Québec en juillet 1873, M. le Secrétaire Gen. N. Renaud présenta son Rapport contenant un relevé de tous les actes de l'Union-Allet pendant l'année qui venait de finir et des appréciations qui ont été l'écho fidèle des sentiments de tous les Zouaves. Ce Rapport fut accueilli avec enthousiasme et chaleureusement approuvé par l'assistance.

Notre Aumônier, M. le Chanoine E. Moreau dont la longue

absence avait été si vivement sentie, se leva ensuite pour adresser quelques mots aux Zouaves. Ses paroles furent accueillies avec tout le respect et l'affection que lui ont depuis si longtemps gagnés son héroïque dévouement à Pie IX et aux Zouaves et que ces derniers ne manquent jamais de lui témoigner chaleureusement en toute occasion.

Des applaudissements prolongés couvrirent les dernières paroles de M. l'Aumônier ; puis on procéda à l'élection des officiers pour la nouvelle année et à l'adoption des différentes résolutions dont le contexte est inséré dans le procès-verbal de l'Assemblée que nous publions ci-dessous.

Les procédés officiels terminés, l'assistance fut invitée à prendre part à un splendide Banquet préparé dans l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes.

Un goût exquis avait présidé à l'ornementation de la salle qui était décorée de verdure et de fleurs et présentait un coup d'œil charmant. On y devinait le travail de mains amies dirigées par des cœurs dévoués à Pie IX et sympathiques aux Zouaves Pontificaux.

Les convives prirent gaiement place autour des tables chargées de mets exquis ; rien ne ressemblait plus à un dîner de famille et c'en était véritablement un où la fraternité chrétienne et l'affection la plus étroite présidaient.

Pendant le Banquet M. le Président fit part aux convives d'une lettre et d'un télégramme qu'il venait de recevoir de deux Membres Honoraires distingués, MM. les Chevaliers Chérier et Vincelette. Le premier s'excusait de ne pas être présent au Banquet par la lettre suivante :

« Monsieur C. S. Chérier offre à l'Union-Allet ses assurances de respect et ses remerciements de l'invitation dont elle a bien voulu l'honorer pour le Banquet du 25 Juin 1874. Il regrette infiniment que sa santé ne lui permette pas d'accepter cette invitation.

« Montréal, 22 Juin 1874.

« Monsieur

« NÉPOLÉON RENAUD,

« Secrétaire, etc. »

Voici le télégramme adressé par M. Vincelette :

« Mille remerciements pour votre gracieuse invitation. Incapable de laisser mes chaleureuses sympathies à l'assemblée, honneur aux Zouaves Canadiens !

« C. VINCELETTE.

Ces preuves de chaleureuses sympathies de deux membres distingués de l'Union furent accueillies par de longs applaudissements.

Vers la fin du Banquet, M. l'Aumônier Moreau se leva pour présenter la Santé de l'auguste Pie IX. Ce toast qui doit être mis au premier rang d'honneur par tous les catholiques et plus spécialement encore par les Zouaves, fut reçu par des tonnerres d'applaudissements et de vivats. La voix onctueuse de l'orateur porta l'émotion dans toutes les poitrines et ses paroles furent souvent interrompues par les cris de *Vive Pie IX Pontife et Roi.* (1)

M. le Président proposa ensuite la santé de l'épiscopat canadien, laquelle fut accueillie avec le même enthousiasme. En

quelques mots bien sentis, il fit remarquer que les zouaves devaient joindre à leurs hommages à Pie IX, un tribut de respect et de reconnaissance aux hommes vénérables qui dirigent l'Eglise du Canada. Ce sont les évêques qui ont fait la nation canadienne française ce quelle est aujourd'hui, morale et attachée à l'Eglise. Sans relever toutes les pages glorieuses enregistrées dans les annales du clergé, les Zouaves voient encore dans la formation du petit bataillon et la place convenable qu'il a occupé à Rome, l'œuvre de l'épiscopat.

Il invite donc les convives à boire à la santé du doyen de l'Episcopat, le Saint Evêque de Montréal qui honore l'Union-Allet de son patronage, et de tous ses vénérables collègues.

M l'abbé Lussier répondit à ce toast avec toute la verve et l'éloquence que les zouaves Canadiens lui connaissent depuis longtemps.

Puis vinrent les autres santés dans l'ordre suivant :—

Au Régiment par le Colonel D'Orsonnens.

Réponse par M. Nap. Renaud.

A la Nationalité par M. Josué Pinaud.

Réponse par l'Hon Juge Loranger.

A nos hôtes, les Frères des Ecoles Chrétiennes par M. le Chevalier LaRocque.

Réponse par le Cher. Frère Flamien.

Avant de laisser le Banquet, les Zouaves furent invités à admirer le magnifique tableau donné par Pie IX lui-même à notre Aumônier M. Moreau pour l'Union-Allet. Ce tableau avait été voilé jusqu'à cette heure, et c'était une agréable surprise que M. l'Aumônier avait ménagée à ses Zouaves pour servir de dernier dessert à la fête.

On laissa la salle du Banquet pour se rendre à l'église du Gesù où la fête devait se terminer par le renouvellement de la consécration au Sacré Cœur, à l'exemple des Zouaves français sous de Charette.

Après cette pieuse cérémonie qui terminait si bien les procédés de cette grande et sympathique réunion de Zouaves, on se donna une dernière poignée de mains, chacun s'en retourna en savourant les douces impressions de ces deux beaux jours.

ACTES OFFICIELS.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale de l'U.-A., tenue le 25 juin au Casino de Montréal.

Quatre vingt dix à cent Zouaves présents :

Aussi plusieurs membres honoraires—L'Hon. Juge Loranger, F. X. Trudelle, Sénat., MM. Col. D'Orsonnens—Major Barnard—Alf. LaRocque Sén. Kavanaugh—MM. les Abbés Dufresne—Lussier.

Rapport du Président lu par M. le Secrétaire,

Je suis heureux que l'éclat inaccoutumé donné cette année à notre fête nationale, nous ait permis de nous réunir en aussi grand nombre et de prendre à cette solennité si chère aux Canadiens une part qui certes n'était pas la moindre.

Il est bien doux pour un cœur catholique que, malgré la période de quatre ans écoulés depuis notre licenciement, les zouaves saisissent avec empressement les occasions de se serrer la main et de retremper, au milieu de cette fraternité chrétienne, le principe, qui n'ayant pu faire de nous des martyrs sous les murs de Rome, a du moins réussi à former, je le dis avec un orgueil bien légitime, Messieurs, une chevalerie de preux sans

(1) Le discours de M. l'Aumônier est forcément renvoyé, comme les autres discours du banquet, au prochain numéro.

peur et sans reproche. Et certes si les chevaliers des temps anciens étaient fiers de combattre pour leur roi et leur dame, nous ne devons pas avoir honte de pousser notre cri de guerre. « Pour le Christ et son Vicaire. Disséminés sur tous les points de notre beau pays, nous avons une mission à remplir, un principe à répandre.

C'est à nous qu'il appartient d'entretenir les populations dans l'amour du chef auguste de l'Eglise et de préparer dans la génération qui grandit une phalange toujours prête à verser son sang pour la cause du monde catholique.

Vous devez-vous rappeler qu'à notre dernière réunion générale à Québec, un grand projet nous avait été soumis. Nous avions eu tous ensemble l'idée de fonder une publication zouave, un journal qui servît à resserrer les liens qui nous unissent. L'enthousiasme était général pour cette œuvre dont nous espérions de bons résultats.

La fondation du Bulletin de l'Union-Allet fut décrétée, et une souscription s'ouvrit pour aider à sa publication. Chacun devait fournir son article et la réussite était certaine. Jusque là tout allait bien, mais le mouvement se relentit, peu à peu l'enthousiasme se refroidit, les souscriptions cessèrent et les articles ne vinrent pas. Cependant l'honneur de l'Union-Allet était en jeu ; il était trop tard pour reculer.

Ce fut donc sous ces sombres augures que parut le 1er numéro du Bulletin. Pour comble de malheur, par des circonstances incontrôlables ce premier numéro coûta à lui seul la somme que nous avions calculée nécessaire pour son entretien pendant un an. Le journal fut interrompu pendant trois mois et pour en reprendre la publication il fallut se résigner à perdre pendant un an les bénéfices financiers qu'il devait nous rapporter. Depuis cette crise il a paru régulièrement jusqu'à ce jour et sa rédaction dont le poids retombe tout entier sur le Bureau de Régie paraît rencontrer l'approbation générale. J'espère que les articles promis depuis si longtemps ne tarderont pas à arriver et que tous les Zouaves se feront un devoir d'aider au succès d'une œuvre si catholique et si pontificale.

Une grande consolation nous était cependant réservée au milieu des embarras causés par les débuts du Bulletin. Tous les évêques de cette province se firent un plaisir de nous envoyer des lettres d'approbation, et de félicitation ; et leur parole respectée nous fut d'une grande utilité pour ranimer notre courage affaibli. Leurs lettres ont été publiées dans le Bulletin. Une autre approbation qui nous causa une grande satisfaction fut celle de notre bien-aimé commandant, le brave général de Charette. Dans plusieurs lettres qu'il écrivit au Canada, il se plut à nous féliciter et à nous encourager à poursuivre notre œuvre de soldats du Pape, par la plume aussi bien que par l'épée.

Une autre œuvre de l'Union Allet, mais, qui nous devons le dire à notre honte, prospère surtout par le concours des étrangers, c'est le Casino de Montréal.

Ses affaires sont dans un état très florissant et mon seul regret est de voir que sa prospérité ne lui vienne pas en majeure partie de Zouaves. Espérons que l'avenir nous prouvera le contraire.

Pendant l'année qui vient de s'écouler l'Union-Allet a fait quelques acquisitions très précieuses. Plusieurs Citoyens très respectables, au nombre de 23, ont brigué l'honneur d'être admis Membres Honoraires de notre Union et parmi eux des juges de cette province et des Membres du Cabinet provincial de Manitoba.

Le Bureau de Régie n'a pas oublié qu'une des fins principales de cette société était de venir en aide à ceux d'entre nous, qui pour une raison quelconque se trouvaient dans la nécessité. Malgré le peu de fonds à sa disposition il a réussi à aider quelques uns de nos camarades dans l'infortune.

Je profiterai de cette occasion pour vous faire remarquer combien il est pénible de voir les difficultés que rencontre le trésorier, pour la rentrée des contributions. Des centaines, je dirai même des milliers de piastres sont dues à l'Union-Allet par ses Membres et de quelle utilité ne seraient pas ces sommes pour aider nos confrères malheureux. Puisque nous avons pu faire quelque bien avec une caisse presque toujours à sec quel aurait été le résultat si toutes les contributions avaient été payées ?

Presque toutes les sociétés fondées dans le monde entier pour perpétuer le principe du pouvoir temporel du Pape et les traditions de l'armée pontificale se sont mises en rapport avec nous et ont échangé leurs constitutions et leurs journaux. Nous pouvons citer la *Fedelta* en Italie, le *Catholic Union* de New-York, la ligue St. Sebastien etc, etc, etc,

Nous avons salué avec plaisir l'apparition de quelques journaux où les anciens zouaves ont une grande part de rédaction comme la *Vraie France*, la *Croix*, le *Crusader*, le *Catholic Union* de New-Jersey. A eux nos meilleurs souhaits de réussite et nos vœux les plus sincères.

Pendant un voyage que fit en Europe notre digne aumônier Mr. Moreau et dont nous parlerons plus loin, il eut le bonheur de pouvoir se rendre à Rome. Durant son séjour en cette ville arrivèrent les fêtes de Noël. Vous n'ignorez pas que tous les ans le 27 Décembre fête de St. Jean patron de Pio IX, des adresses lui sont présentées par les représentants du monde catholique. Notre Aumônier ne voulut pas laisser passer cette fête sans déposer aux pieds du St. Père les souhaits et les vœux des Zouaves Pontificaux Canadiens. Il présenta donc, en notre nom, une adresse dans laquelle il exprimait nos sentiments de fidélité au siège de Pierre et nos espérances pour le triomphe de l'Eglise. Il reçut quelques jours après du St. Père, une réponse admirable, comme lui seul sait en faire.

M. Moreau eut, peu de temps après ces faits, une audience privée dont les détails ont été rapportés dans le Bulletin. Le St. Père s'y montra comme toujours rempli d'attachements pour le Canada, et de paternelle sollicitude pour ses chers Zouaves. Il daigna accorder une indulgence plénière à ceux qui communiqueraient le 25 Mai fête de St. Grégoire Patron de l'Union et pour mettre le comble à ses faveurs, il fit présent à l'Union-Allet d'un tableau représentant l'intérieur du Sanctuaire, où repose le corps de ce Saint à Salerne.

Ce tableau est un des ornements les plus précieux de notre Casino.

Pendant que de toutes parts, les trônes s'effondraient en Europe, que dans le monde entier la révolution s'efforçait d'établir son empire par la ruine et la dévastation, nous avons été fiers de voir l'un des nôtres aller offrir sa vieille épée de Montana et de Rome à la légitimité en Espagne.

Parti quelques temps après notre dernière réunion générale le Lieutenant Hugh Murray, prit part pendant l'hiver à tous les engagements de l'armée carliste, dans laquelle il avait le grade de capitaine. Partout sa belle conduite le plaça en évidence, partout il fit honneur au nom canadien et à l'uniforme du Zouave Pontifical.

Le 6 Février, à la tête d'une colonne d'assaut, il tentait d'en-

trer dans Manrèze, qu'assiégeait l'armée de Charles VII. Au plus fort de l'action il fut frappé d'une balle en pleine poitrine et quelques heures après il rendait sa belle âme à Dieu, n'ayant que le seul regret de n'avoir pu tomber sous les murs de Rome.

Puisse ce noble exemple trouver parmi nous de nombreux imitateurs ! Puisse-t-il être proche ce jour où il nous sera aussi donné de verser, pour la défense de l'Église, ce sang que nous lui avons consacré jusqu'à la dernière goutte.

Mais après cette triste nouvelle, permettez-moi de vous en donner une bonne que j'avais réservée pour la fin. Elle sera le couronnement de ce court rapport et servira à vous faire oublier ses nombreux défauts de forme.

Il y a un an la santé de notre cher Aumônier était, par suite de son dévouement et de ses fatigues, dans un état assez précaire. Un voyage en Europe lui fut ordonné.

Nous nous séparâmes de lui avec peine mais dans l'espérance que les distractions, le repos et le changement de climat le ramèneraient à la santé.

Nos espérances n'ont pas été déçues et après neuf mois de voyages, c'est avec bonheur que nous l'avons vu revenir au milieu de nous parfaitement rétabli et prêt comme toujours à se dévouer à l'œuvre des Zouaves Pontificaux. Saluons donc son heureux retour comme un gage de prospérité pour notre Union-Allet dans le futur.

Au retour de Mr. Moreau, le Bureau n'a pas failli à son devoir, et, en remerciant chaleureusement M. l'Abbé Dufresne, il l'a prié d'accepter le titre d'Aumônier Honoraire de l'Union-Allet que lui décerne la reconnaissance de ses membres.

Pendant l'absence de Mr. Moreau, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal avec son tact et sa bonté ordinaire voulut bien désigner M. l'Abbé Dufresne de l'Évêché pour remplir les fonctions d'Aumônier par Intérim de l'Union-Allet. Nous ne pouvons que remercier notre digne évêque de ce qu'il a fait pour nous en cette occasion. Il a prouvé une fois de plus l'intérêt qu'il nous porte en choisissant pour nous diriger un homme dont les conseils nous ont toujours été aussi utiles.

En terminant ce résumé de nos faits et gestes pendant cette année, il m'est bien doux, messieurs, d'espérer que chaque jour nous rapproche davantage du triomphe de l'Église. Pourquoi notre prochaine réunion annuelle n'aurait-elle pas lieu à Rome, au service actif de ce pontife pour qui nous donnerions tout notre sang. Dans un an, combien de ceux qui sont présents aujourd'hui manqueront-ils à l'appel, tombés glorieusement, peut-être au champ d'honneur, aux cris de « vive Pie IX. » Que le commandement qui retentit quelquefois sur les champs de bataille soit toujours présent à notre esprit. « Serrons les rangs » Quelle satisfaction ne ressent-on pas en voyant que l'on est soutenu à droite et à gauche par des amis, que dis-je par des frères, aussi désireux que nous, de traverser de nouveau les mers et de mourir sous les yeux de cet auguste pontife, la gloire de l'Univers.

Au sortir de cette réunion nous retournerons à nos occupations de chaque jour, nous rentrerons dans nos familles pour continuer à remplir nos devoirs envers la Société. Que l'esprit du régime ne nous y abandonne pas. Apportons dans tous les embarras et les ennuis de la vie, ce courage dont nous avons fait preuve dans l'armée du St. Père.

Hier nous avons vu comment un peuple peut prouver qu'il n'a pas perdu ses vieilles traditions, qu'il est toujours Canadien Français.

Prouvons, nous que nous n'avons pas perdu nos principes d'or-

dre et de catholicité. Soldat du pape, nous avons été et malgré ce que l'avenir nous réserve peut-être, soldats du pape nous serons toujours.

Proposé par M. J. Bernard secondé par M. G. Richer et résolu à l'unanimité ;

Que lorsque le Président ou Vice-Président général de l'U.-A. demeurera en dehors de la Section de Montréal, il remplira les fonctions de Vice-Président local de la Section où il se trouvera.

Proposé par M. F. X. Boileau secondé par M. P. Hébert et résolu à l'unanimité, que des remerciements soient votés aux membres du Bureau de Régie pour l'habileté, la persévérance, et le dévouement avec lesquels ils ont travaillé si activement au progrès de l'Union durant l'année qui vient de s'écouler.

Officiers élus pour la nouvelle année :—

Président, M. le Chevalier G. Désilets ; Vice-Président, M. Nap. Renaud ; V. Prés. pr. Montréal, M. J. McGowan ; pr. Québec, C. Vallée ; pr. Rimouski, J. Pinard ; pr. Ottawa, Docteur Brunet ; Sect. Arch. Eug. Varin ; Sect. Trés. A. Plamondon ; Asst. Sect., A. Martin.

Conseillers MM. Alf. LaRocque, Chev. de Pie IX ; G. Drolet—Alf. Prendergast, Chev. de St. Grégoire ; Nap. Archambault ; Ed. Hurtubise ; L. Prévost ; Nap. Hudon-Beaulieu ; Ed. Masson.

L'espace ne nous permettant pas de reproduire en entier aujourd'hui le procès-verbal de l'assemblée générale, nous remettons au prochain No. du Bulletin de parler des diverses mesures prises par l'assemblée pour le plus grand bien de l'Union.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU BUREAU DE RÉGIE DE L'U.-A. TENUE LE 3 JUILLET 1874.

Proposé par M. l'aumônier Edmond Moreau, secondé par M. J. Ed. Masson, et résolu :

Que le Bureau de Régie de l'Union Allet accuse réception de plusieurs dons généreux de citoyens catholiques et d'institutions religieuses de cette ville, qui l'ont aidé soit pécuniairement, soit de tout autre manière, pour le banquet du 25 juin dernier.

Que l'Union Allet leur est reconnaissante de ces bons procédés et leur offre ses plus sincères remerciements.

Proposé par M. G. A. Drolet, secondé par M. E. Hurtubise et résolu :

Que l'Union-Allet a appris avec douleur la mort d'un de ses membres, Charles Schiller, caporal aux Zouaves Pontificaux, arrivée à Montréal, en la demeure de son père, le 31 juin dernier :

Que les Zouaves Pontificaux canadiens soient priés de porter le deuil de ce soldat de Pie IX, pendant un mois ;

Que copie de ces résolutions soit adressée à la famille du regretté défunt et que le Secrétaire soit chargé d'exprimer au père de ce zouave, les vifs sentiments de regret que ressentent tous les membres de l'Union Allet pour la perte douloureuse qui vient de le frapper ;

Que ces résolutions soient communiquées à la presse de Montréal.

Par ordre,

J. E. VARIN,
Secrétaire M. A.

Nouvelles de Papa Allet.

M. le Lieutenant du Ribert, dans une lettre datée de juin et adressée à M. Moreau, dit quelques mots de notre bien-aimé Colonel que pour la satisfaction des Zouaves, M. l'aumônier nous permet de reproduire. C'est de Suisse, où il n'était qu'en passant, que M. Du Ribert nous écrit ;

J'avais appris par la voix de la presse quelle belle audience vous aviez eue auprès de Sa Sainteté, j'étais heureux de votre bonheur, vous ne devez pas en douter ; mais je désirais aussi avoir votre appréciation de Rome actuelle, de ses hommes et de ses choses ; et j'ai trouvé ce que je cherchais, devinez où ? chez notre cher et bien-aimé Colonel Allet, chez qui, étant en Suisse je suis allé passer quelques doux instants.

J'ai trouvé sur sa table deux Nos. du Bulletin de l'Union Allet qui m'ont grandement intéressés.

Je crois qu'un de ces jours, vous serez gratifié d'une lettre de notre digne Papa, de celui qui aimait tant et qui regrette si vivement son régiment, et qui se tient prêt à se remettre à cheval à la tête de ses zouzous ; si j'avais pu disposer de mon temps, je serais resté chez lui et lui aurais servi de secrétaire pour la circonstance. Mais lui ayant dit que je me proposais de vous écrire sous peu, Monsieur Allet m'a chargé de *saluer en son nom l'Union-Allet, qu'il approuve autant qu'il le peut, et pour laquelle il désire une grande extension. Il forme des vœux pour que vous réussissiez à faire le bien et surtout que vous attiriez dans vos rangs le plus grand nombre possible de jeunes gens qui prendront, des anciens, l'esprit du corps, si nécessaire et qui soient prêts à marcher au premier appel.*

Qu'il me soit permis aussi à moi de vous envoyer un *Evviva* et un *Au revoir*.

Oui, pour nous tous, le corps existe toujours, et chacun de ses membres ne rêve que le moment où, il nous sera donné de nous reformer à l'ombre du Vatican et de nous reserrer en lignes plus compactes que jamais pour les luttes du Seigneur. N'oublions pas notre mission ; tout ce que, chacun de nous fait de bien ou de mal rejaillit sur le corps entier, mais grâce à Dieu le Régiment fait encore son devoir, et les fautes de quelques dévoyés sont grandement compensées et réparées par la somme du bien opéré par la masse des membres restés fidèles à leur devise. Pour vous, chers amis du Canada, vous nous donnez le bon exemple de l'union et du travail, et cet exemple sera imité, n'en doutons pas. Vivent les Zouaves Canadiens et ceux de tout le monde, et que Dieu protège et bénisse leurs efforts.

Echos de Rome.

La misère, qui est pour l'Italie une des questions les plus brûlantes, et un des dangers les plus sérieux, s'augmente tous les jours et devient de plus en plus menaçante.

Comme la lèpre, la misère se propage et s'étend de plus en plus menaçant d'envahir la plus grande partie du corps social. De tous les côtés, dans la Péninsule, retentissent des cris de désolation, des cris poussés par le désespoir et la faim.

On meurt sur un grand nombre de points de l'Italie. Voilà l'exacte et navrante vérité que les feuilles officieuses ne parviendront pas à étouffer. Les troubles des Marches, de Bologne, de Modène, de Parme, de la Sicile sont là pour l'attester. Ces trou-

bles, qui ne sont que la faim se traduisant en tumultes et en séditions, sont à peu près à l'état de permanence aujourd'hui, et si la force matérielle parvient à les comprimer sur un point du territoire, le lendemain ils éclatent plus sérieux et plus graves dans d'autres endroits. C'est que la cause de ces désordres tumultueux, qui, comme nous venons de le dire, est la misère, se trouve partout la même et produit partout les mêmes résultats.

Nous avons les détails des graves désordres qui se sont renouvelés, durant trois ou quatre jours, à Faenza, et qui ne paraissent pas terminés. C'est aux cris de : *Nous avons faim ! nous voulons du pain !* que les femmes et les enfants se sont portés vers les boulangeries et le marché aux grains, afin de s'emparer du pain et des farines. On a renforcé la police, on a doublé les gendarmes, on a fait venir de nombreuses troupes, on a arrêté plus de cent vingt personnes, mais le calme n'est pas rétabli, et les lettres qui arrivent de cette ville disent que l'agitation est toujours très grande, et qu'il faut s'attendre à de nouveaux malheurs.

Cela est d'autant plus à craindre que, tandis que l'ordre était troublé à Faenza, il l'était également à Brisighella, Solarolo, Castel-Bolognese, Lugo, Cotignola et diverses autres localités. Là encore la populace se portait en foule vers les municipalités ou les boulangeries, criant : *Nous avons faim ! Nous voulons du pain ! nous voulons du pain !* L'emploi de la force et de nombreuses arrestations ont, là aussi, rétabli momentanément l'ordre dans la rue, mais non pas, assurément, dans les esprits. C'est le feu qui couve sous la cendre et qui à un moment donné pourra produire un incendie général, car les dispositions des esprits sont à peu près partout les mêmes.

Les feuilles indépendantes de Naples, de la Sicile, de la Vénétie, des Marches et du centre de la péninsule signalent unanimement un renchérissement considérable dans les vivres, une misère navrante qui grandit sans cesse, et une irritation extrême au sein des populations ouvrières et des campagnes, irritation qui se traduira inévitablement par des excès et des violences dont on ne saurait calculer la portée.

À Rome, les souffrances ne sont pas moindres. Les pauvres autrefois si largement secourus par les institutions charitables de toutes sortes, les milliers d'ouvriers sans travail et par conséquent sans pain, les gens tombant d'inanition dans les rues, les infortunés se suicidant de désespoir, les malheureuses mères—et nous en avons eu trois ou quatre exemples—se jetant ou essayant de se jeter dans le Tibre avec leurs enfants afin d'échapper aux tortures de la faim, parlent assez haut et attestent assez éloquemment l'état de misère et de souffrance contre lequel lutte journallement une portion considérable de la population.

La cherté toujours croissante des vivres ne contribue pas peu au malaise général. Cette cherté tient à plusieurs causes que nous ne pouvons énumérer ici. Si l'avidité spéculative y contribue pour sa large part, les impôts et les taxes, qui vont eux aussi grandissant toujours, ne sont assurément pas pour peu de chose dans cette aggravation des prix.

C'est ainsi qu'en ce moment, à Rome, on est menacé d'un drôle de chômage, du chômage de toutes les boucheries. La municipalité ayant à peu près doublé le droit d'octroi sur la viande, les bouchers prenant en main la défense des consommateurs, ce qui est assez extraordinaire, on en conviendra, ont protesté contre cette élévation de taxe et ont annoncé leur intention de ne plus tuer de bêtes et de clore leurs boucheries. C'est à la fin de cette

semaine que la menace doit se réaliser. Les principaux bouchers ont été mandés à la municipalité et à la préfecture ; mais jusqu'ici aucun accord n'a pu se faire, chacun persistant dans ses prétentions. Nous ne savons comment cela finira.

La situation générale, en Italie, n'est pas sans péril, comme on le voit, et le gouvernement en comprend toute la gravité. Aussi fait-il de nombreux efforts — nous ne lui ferons pas l'injustice de le nier — pour remédier à un pareil état de choses ; mais il n'y parviendra pas. Gouvernant en révolutionnaire, il a bien pu, comme la Révolution, détruire et renverser ; mais il sera impuissant, comme elle, pour reconstruire et édifier.

Pour ne toucher que le point qui nous occupe, il a renversé toutes les maisons religieuses et les institutions charitables, avec la superbe prétention de les remplacer et de faire mieux qu'elles. On a les beaux résultats de ses tentatives sous les yeux. Il va dilapidant et dispersant tous les jours les fonds de la charité chrétienne ; et ces sources jadis si bienfaisantes et fécondes, supprimées et taries, on se trouve face à face avec une misère générale et navrante, que l'on ne sait comment secourir.

Jamais les largesses de l'Etat ne pourront remplacer la charité privée. Et ici, ce n'est pas le Trésor public aux abois qui peut être d'un grand secours. En présence d'un déficit grossissant sans cesse, il a assez à faire avec sa propre misère, sans avoir le temps et la possibilité de songer à celle des autres. Sa grande préoccupation est beaucoup plus de prendre que de donner, d'aggraver les impôts, d'inventer de nouvelles taxes, que de songer à alléger les charges exorbitantes sous lesquels succombent les populations. Loin de pouvoir venir en aide au pays il se voit fatalement condamné, au contraire, à contribuer puissamment à l'augmentation de la détresse générale par le vide sans cesse croissant de ses caisses qu'il faut remplir, et par les dépenses nouvelles auxquelles il faut faire face.

Les personnes qui se préoccupent sérieusement de la condition sociale des classes moyennes et des basses classes, sont effrayées de l'état d'appauvrissement dans lequel elles sont tombées depuis quelques années. Les économies de presque toutes ces familles ont disparu, et à la moindre calamité particulière ou publique, elles se trouvent aux prises avec une misère affreuse. C'est là un état de choses qui présente de grands dangers, et que l'on ne résoudra pas par le seul emploi de la force matérielle.

Ce danger n'est pas le seul qui existe dans la péninsule. Depuis quelque temps, l'antagonisme, entre les provinces du Nord et du Midi s'accroît de plus en plus. A l'occasion du rejet de la loi sur la nullité des actes non-enregistrés, de vives critiques ont été adressées aux députés du royaume de Naples. On leur a durement reproché de vouloir sans cesse des dépenses nouvelles, et de toujours refuser à l'Etat les ressources nécessaires pour y faire face, laissant ainsi les charges les plus lourdes peser sur les provinces de la Haute-Italie.

Ceux-ci, blessés au vif, ont répondu et ont dressé dans leurs journaux un compte détaillé de tout ce que leur ont pris les gens du Nord. Ils parlent, entre autres choses, de trente millions de ducats pris dans le Trésor, sans compter les fonds trouvés dans les caisses des provinces et des communes, de 27 millions de ducats en rente de l'Etat, propriété personnelle de François II, d'une flotte à vapeur de 27 navires et d'un plus grand nombre de bâtiments à voile, des arsenaux de Naples, de Castellamare, de Palerme, des magasins militaires abondamment pourvus de toutes choses et vidés au profit des septentrionaux,

des palais, des villas, des jardins et des possessions royales saquées et pillées, du mobilier garnissant les palais royaux et les ministères et envoyé à peu près tout entier à Turin, des biens domaniaux aliénés pour plusieurs centaines de millions, des biens des couvents, valant également plusieurs centaines de millions et pris par le Trésor, du mobilier des couvents et des églises vendu à l'encan, et dont le prix a été encaissé par les agents du fisc, etc., etc.

L'énumération de ce qui a été pris est longue et fait clairement voir tout ce qu'a perdu le royaume de Naples en se laissant annexer.

L'irritation et les discussions d'intérêts n'existent pas seulement entre gens du Nord et du Midi, mais aussi entre les septentrionaux eux-mêmes. En ce moment, il y a une polémique fort vive entre les villes de Turin et de Milan, à l'occasion du transfert de l'administration centrale des chemins de fer de la Haute-Italie de la première à la seconde de ces villes. Les députations, les municipalités de chacune de ces cités ont engagé ensemble une lutte qui sera loin de rapprocher les esprits.

En présence d'une pareille situation, qui empire sans cesse au lieu de diminuer, le pouvoir, fort préoccupé, semble aujourd'hui hésiter très fort sur la question de dissolution du Parlement. Des élections nouvelles dans l'état actuel des esprits pourraient être un grand danger pour la monarchie, et on hésite à les aborder. Dernièrement, le Parlement a clos ses travaux législatifs et s'est retiré sans avoir été fixé sur ce qui sera fait. Tout dépendra, paraît-il, de ce que conseilleront les événements dans quelques semaines.

Le 7 juin, on a essayé de fêter le *Statuto*. Mais ne fait pas de fête qui veut. On ne décrète pas, à sa guise, la joie et le contentement populaires. L'autorité donc s'est donné beaucoup de mal pour arriver à de bien pauvres résultats. Malgré le chaud appel de la municipalité et des chefs de la garde nationale, l'enthousiasme du public n'a été que des plus médiocres. Comme d'habitude, quelques maisons ont arboré le drapeau aux couleurs italiennes et mis quelques lampions, le soir, à leurs croisées ; mais le nombre des zélés pouvait aisément se compter sur les doigts. Le matin il y a eu l'immanquable revue des troupes de la garnison et de la milice citoyenne, et, le soir, on a incendié la *Girandole* au château Saint-Ange.

Comme on le voit, le programme officiel est peu riche et peu varié, et cependant il coûte beaucoup. Dans les temps de misères et de souffrances où sont les romains, beaucoup de gens trouvent, même parmi les courtisans du pouvoir, que les vingt-cinq à trente mille francs que coûte la *girandole* pourraient être bien plus utilement et plus fructueusement employés d'une autre façon. La *Libertà* exprimait elle-même ce désir hier soir, et trouvait qu'il vaudrait mieux donner au peuple du pain que des jeux.

Sous l'administration pontificale, les girandoles, qui certes étaient loin d'être inférieures à celles d'aujourd'hui, coûtaient à peu près les deux tiers en moins. En toutes choses nos réformateurs savent progresser !

NOS FRERES D'ARMES DE LA BELGIQUE.

Le 1er mai dernier, les Zouaves pontificaux qui rédigent le journal catholique la *Croix*, paraissant depuis le mois de février à Bruxelles, envoyaient au Saint-Père une adresse où ils exposaient

le programme qu'ils s'étaient proposé de remplir. On saura ce qu'était ce programme par cet extrait de leur adresse :

« Très Saint-Père,

« Il y a trois mois que les soussignés, rédacteurs du journal la *Croix*, ont levé cet étendard sacré en face de la révolution, triomphante par l'apostasie des uns, les transactions et la timidité des autres.

Attentifs à recueillir toute parole sortant de « la bouche qui suffit au monde », nous cherchons dans vos enseignements, Très Saint-Père, la voie, la vérité, la vie.

Nous croyons fermement et nous professons qu'il est toujours opportun de répéter tout ce que Votre Sainteté proclame dans ses discours et dans ses écrits ;

Nous croyons fermement et nous professons qu'il faut prendre à la lettre, sans restriction et sans distinction, tous Vos jugements sur les erreurs modernes, notamment sur le catholicisme libéral, —et Vos condamnations des lois injustes :

Nous croyons fermement et nous professons que « nul ne peut servir deux maîtres à la fois » ;—que la véritable sagesse, en politique comme en religion, consiste à mettre en pratique Vos enseignements, qui sont ceux de Dieu même ;—et que tout gouvernement qui s'obstine à s'en écarter, ne tiendra pas debout.»

Le Saint Père a daigné répondre par un bref, que nous publions plus loin.

On y remarquera de nouveau la condamnation en propres termes du *libéralisme catholique*.

Cette fois, le Pape définit très bien que le libéralisme catholique est « cette doctrine fautive pour le moins, qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, et la vérité avec l'erreur.»

Voici ce bref :

A Nos chers fils, les rédacteurs du journal intitulé la Croix, à Bruxelles (1)

PIE IX, PAPE.

A nos chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Vous faites justement remarquer, chers fils, que le renverse-

ment de l'ordre religieux et politique est amené, encouragé et propagé par l'apostasie d'un grand nombre, *par les transactions si fréquentes aujourd'hui entre la vérité et l'erreur* ET PAR LA PUSILLANIMITÉ DE LA PLUPART ; vous faites voir qu'il n'y a pas d'autre arme à employer, pour repousser l'invasion du désordre, que la force de la vérité, qu'il faut absolument aller chercher là où le CHRIST a établi la chaire de vérité.

Aussi, bien que Nous n'ayons pu lire votre journal, à cause des travaux dont nous sommes accablé, c'est néanmoins pour Nous un devoir de louer le dessein que votre lettre Nous fait connaître, et auquel Nous avons appris que votre journal répond pleinement, à savoir : de produire, de répandre, de mettre en lumière, de faire pénétrer dans les esprits ce que le Saint-Siège a enseigné contre des doctrines coupables, ou contre des doctrines pour le moins fausses et reçues en plus d'un lieu, *notamment contre le libéralisme catholique, qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.*

Sans doute, vous avez entrepris une lutte bien rude et bien difficile, puisque ces doctrines pernicieuses, qui ouvrent le chemin à toutes les entreprises de l'impie sont en ce moment soutenues avec violence par tous ceux qui se glorifient de favoriser le *prétendu progrès de la civilisation* ; par tous ceux qui professent extérieurement la religion, mais n'ayant pourtant pas son véritable esprit, parlent partout et très haut de paix, alors qu'ils ignorent la voie de la paix, attirant à eux par ce procédé, le nombre très considérable des hommes que séduit l'amour égoïste du repos.

Nous vous souhaitons donc, en ces luttes si graves, un secours particulièrement efficace, afin d'une part que vous ne franchissiez jamais les limites de ce qui est vrai et juste, d'autre part afin que vous veniez à dissiper les ténèbres qui offusquent les esprits.

Cependant comme présage de la faveur divine et comme gage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec une grande affection la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21^e jour de mai 1874, de notre pontificat l'année vingt-huitième.

PIE IX, PAPE.

(1) Voici le texte latin de ce bref :

Dilectis Filiis Scriptoris ephemeridis cui titulus la Croix, Bruxelles
PIUS PP. IX

Dilectis Filiis salutem et Apostolicam Benedictionem.
Solite observatis, Dilecti Fili, religiosæ civilisque rei subversionem excitatam esse, promovet et propagari a multorum apostasia, a frequentibus hodie transactionibus inter veritatem et errorem ac a plurimorum pusillanimitate ; nec aliam occurrere rationem ad perturbationis impetum sistendum, quam vim veritatis inde omnino petendam, ubi Cathedralis ejus CHRISTUS constituit.

Licet itaque nostris distenti curis ledere nequiverimus ephemeridem vestram, commendare cogimur propositum a litteris vestris proditum, vel plane respondere didicimus ipsam ephemeridem, producendi scilicet vulgandi, illustrandi, inculcandi auctoribus quæ sancta hæc Sedes docuit adversus doctrinas aut nefarias, aut saltem falsas passim receptas, et nominatim contra catholicum liberalismum, qui lucem cum tenebris et veritatem cum errore conciliare conatur.

Satis asperam quidem ac difficilem luctam suscepistis, cum perniciose hujusmodi opiniones, quæ viam sternunt omnibus, impletatis ceptis, in præsentiarum acriter propugnantur ab his omnibus, qui asserto *civilitatis progressu* se studore gloriantur, quique religionem in exterioribus actibus constituentes et vero ejus spiritu destituti, pacem ubique clamant, cum viam pacis non cognoverint, plurimosque sic propriæ quietis amatores ad suas partes alliciunt.

In anticipati igitur hoc certamine peculiarem et validam vobis ominamur opem, tum ne unquam veri et justæ limites prætergrediamini, tum ut offusus mentibus tenebras discutere possitis. Interim vero superni favoris auspicio et paternæ Nostræ benevolentie pignus Apostolicam Benedictionem vobis, Dilecti Fili, peramanter impertimus.

Datum R. mæ apud S. Petrum die 21 Maii 1874. Pontificatus Nostri anno vicesimo octavo.

PIUS PP. IX.

Nouvelles.

M. Clément Vincelette, Chev. de Pie IX, membre honoraire de l'U.-A., a reçu par l'entremise de Monseigneur Désautels, actuellement à Rome, une lettre du Cardinal Préfet de la Propagande, dont nous nous réjouissons pour lui et nous l'en félicitons cordialement. Notre digne ami, si zélé pour les œuvres catholiques, mais spécialement pour son « Œuvre des vieux papiers » fondée par lui-même dans le but d'apporter des secours pécuniaires au St. Père, reçoit dans cette bienveillante lettre un encouragement bien digne de ses efforts.

Illmo Signore,

Nell'udienza degli 11 corrente mi feci un dovere di umiliare al S. Padre la Cambiale di fr. 750, inviax tami da V. S. per mezzo di Mg. Desautels, et ora sono lieto di parteciparli, che Sua Santità nell'accogliere con vero gradimento tale offerta ed in essa i sentimenti di sincero attaccamento e devozione che ella professa verso la S. sede, e di cui ha dato ripetute prove, si è degnato impartirle l'Apostolica Benedizione.

Nell portare la qual cosa a notizia di V. S. Le reprotesti i sensi della piu distinta stima.

Roma della Propaganda 18 Giugno 1874.

Di V. S. Illmô

affmo

Alex. Card. Franchi Pref.

All. Illmo Signore.

Sig. Caval. Vincelette.

Au Tres distingue Chevallier Vincelette.

Dans l'audience du 11 Ju. courant je me suis fait un devoir de présenter au St. Père votre lettre de change de 750 frs. qui m'avait été remise par Mgr. Désautels ; je suis heureux de vous dire que Sa Sainteté a reçu cette offrande avec la plus vive gratitude, qu'elle y a vu les sentiments de votre profond attachement et de votre dévouement envers le St. Siège, dont vous avez donné des preuves répétées, et qu'en retour Elle a daigné vous accorder la Bénédiction Apostolique

En portant ceci à votre connaissance je suis heureux de vous renouveler l'expression de ma profonde estime.

Rome, Palais de la Propagande, 15 Juin 1874.

Vorte très-humble,

ALEX. CARD. FRANCHI,

Professeur.

Nous lisons dans le *Métis* de Manitoba :

Nous apprenons avec plaisir que M. le chevalier Taillefer a reçu de Rome par Mgr. Grandin la croix de Pie IX, ainsi que l'épée et le chapeau de chevalier. On sait que M. Taillefer a été fait chevalier de Pie IX, l'année dernière par un bref du Saint-Père.

Mgr. Grandin a bien voulu se charger d'apporter de Rome à M. Taillefer les insignes de de l'Ordre de Pie IX. Nous aimons à rapporter ici une touchante circonstance que nous a racontée Sa Grandeur relativement à la tradition de la croix donné par le Saint-Père lui-même. C'était le Rév. P. Martinet, Procureur des Oblats à Rome, qui présentait la croix de M. Taillefer au Saint-Père pour la faire bénir. Le Saint-Père en voyant cette croix dit en souriant : « Ah ! c'est la croix du chevalier de Pie IX . » Oui, Très-Saint Père, répondit l'abbé Martinet. « Votre Sainteté a daigné décorer de cet ordre M. Taillefer, Officier Canadien aux Zouaves Pontificaux. En vous témoignant sa reconnaissance, Très-Saint Père, il exprime le désir de tenir cette croix de votre main. » Eh bien ! je la prends et je la lui remets de ma main. » Le Saint-Père prit la croix dans sa main, puis l'ayant remise il la bénit. Cette particularité ne peut être que très-précieuse pour M. Taillefer et tous ses anciens compagnons d'armes canadiens aux Zouaves Pontificaux. Dimanche dernier la croix a été remise à M. Taillefer par Sa Grâce Mgr. Taché. Nous félicitons de tout cœur notre digne compatriote M. Taillefer de ce beau témoignage d'estime que Pie IX sait donner à la vertu et au mérite.

L'Union-Allet accuse avec plaisir et reconnaissance réception du 1er et 2me No. de « The Harp, » nouvelle publication catholique de Montréal ; nous serons heureux d'échanger notre *Bulletin* avec ce nouveau confrère, espérant que nos amis irlandais qui président à la rédaction de *La Harpe* seront les échos sincè-

res de ces harmonies franchement catholiques qui nous arrivent de « l'Émeraude des mers. » Unis sous le même drapeau dans la Foi, l'Espérance et la Charité, nous serons plus forts à combattre le bon combat, à soutenir notre seul et véritable chef, le Pape, à lutter contre le grand ennemi de l'Église si clairement désigné en toute occasion par S. S. Pie IX, le *libéralisme catholique*.

Calme, fier, montrant avec un légitime orgueil dans son entête, son Sceau, sa profession de foi religieuse et politique, tel nous est arrivé le « *Catholic Union* » publié à Jersey City, par le cercle catholique de cette ville. Au centre de l'entête et comme Sceau de fidélité, se voit le portrait de Pie IX entouré d'une tresse de laurier et surmonté de la tiare et des clefs de Pierre ; à droite et à gauche la croix papale, les lys, le bâton pastoral et l'olivier de la paix, instruments de paternité et de douceur, plantes médicinales de pureté et de paix que Pie IX offre au monde pour le guérir, mais que le monde repousse parcequ'il a perdu au milieu de ses égarements le souvenir de leurs bienfaits. L'Union Catholique à pour but, elle, d'ouvrir les yeux aux malheureux prodiges du catholicisme sur la réalité et l'immensité de ses bienfaits ; voilà pourquoi elle a donné à son organe un titre qui est, à lui seul, un programme, une profession de foi religieuse, affirmée encore par la légende « *Mary conceived without sin, pray for us,* » une profession de foi politique, éclairée de toute espèce d'ambiguïté par l'épigraphe : *Christendom demands the restitution of Rome, its capital.*

Voilà certes un beau blason, et tout le monde comprendra que nous aurons beaucoup dit à la louange du *Catholic Union* en affirmant que le contenu de ses colonnes est la brillante conclusion de si belles prémices ; Honneur donc à lui.

Décès.

A Montréal, le 3 juillet, après une longue maladie, et muni des Sacraments de l'Église, est mort M. L. W. Charles Schiller, ancien Zouave Pontifical, âgé de 26 ans et 7 mois.

Le service de notre regretté camarade, fils de M. Chs. E. Schiller, greffier de la couronne a été chanté à Notre-Dame au milieu d'un grand concours. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Eug. Brissette, Nap. Hudon-Beaulieu, Arthur Lebeuvre, Jos. Côté, H. St. Arnaud et T. Sauvageau, tous confrères d'armes du défunt.

M. le chanoine Edmond Moreau, aumônier des zouaves, a fait l'inhumation.

Le grand nombre d'assistants qui se trouvaient à ces funérailles et qui ont accompagné jusqu'au cimetière les restes de ce jeune homme, mort dans la fleur de l'âge, montre combien il était estimé. Ses anciens compagnons de l'armée pontificale ont aussi prouvé qu'ils conservent intact son bon souvenir, et, parmi les personnes présentes on remarquait plusieurs membres de l'*Union-Allet*, portant leur insignes volés d'un crêpe

R. I. P.

Mariages.

—Le 2 Juillet courant, au Palais Episcopal, de St. Boniface par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque A. Taché, Lieutenant Herman Martineau, de l'Infanterie Canadienne, en service à Manitoba, à Mademoiselle Annie McBeath, fille de Adam McBeath, Ecuyer de l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson.

A St. Jérôme, le 15 de Juin dernier, par le Révérend Ant. Labelle, curé du lieu, Frs. Xavier St. Michel Ex Zouave Pontifical et marchand-Epicier à Delle Marie Luce Bolvin, institutrice.

Naissances.

Le 10 du courant, M. Alf. Prondergast, Chev. de St. Grégoire, est devenu père d'un fils.

Le 13 du courant, M. Gilbert Perrault, ancien zouave est devenu père d'un fils.

ANNONCES.

NOÉ RAYMOND
MARCHAND
ST. HYACINTHE.

P. ACHILLE BOURGET
EPICIER
VILLAGE LAUZON, LEVIS.

Aura constamment un grand assortiment d'Épicerie; il informe ses anciens compagnons qu'il espère avoir leurs encouragements.

LEON DESCARRIES
EPICIER
675, RUE ST. JOSEPH, 675.

Informe ses anciens compagnons d'armes qu'il a en main un assortiment complet d'Épicerie, et sollicite un petit encouragement de la part du Zouzon.

F. X. LEFEBVRE
Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre
LAPRAIRIE.

C. G. DUROCHER
ARTISTE-PHOTOGRAPHE
RUE AUGUSTA, SOREL.

EDWIN HURTUBISE
Agent pour le Département Français, Assurance Royale
MONTREAL.

A. BENJAMIN CHERRIER
PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR
DU QUEBEC DIRECTORY
Boîte No. 407½, 15, St. Lambert.
A la Poste, Montréal.

INFIRMERIE DE CHEVAUX
ET
ETABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE
J. A. COUTURE
Médecin Vétérinaire Gradué du Collège McGill.
BUREAUX: 313½, RUE ST. JOSEPH
Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

ANNONCES.

GUSTAVE A. DROLET
AVOCAT
No. 41,—RUE ST. VINCENT,—No. 41.
MONTREAL.

THOMAS CORRIVEAU
AVOCAT
LAMBTON, ONT.

P. U. DUPRAT
AVOCAT
MONTREAL.

J. P. MARION
NOTAIRE
170½, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Agent d'Assurance sur la Vie—Boîte 230½, P. O.

HENRI DESJARDINS
MEDECIN
45, RUE ST. ANTOINE, MONTREAL.

E. H. RICHER
LIBRAIRE
RUE CASCADES, ST. HYACINTHE
On trouve à cet établissement toute espèce de Livres de Prières, d'École, d'Histoire, de Littérature, etc. Papiers de tous formats, Enveloppes, Gravures, Statuettes, Chapelets, Médailles, etc.
Tapisseries, Fournitures de Bureaux, Livres blancs et une grande variété d'articles de fantaisie.
Une visite est respectueusement sollicitée.

E. H. RICHER.

G. E. PANNETON
Marchand de
VINS, LIQUEURS, ÉPICERIES, CIGARES, Etc.
EN GROS ET EN DETAIL
Place Lavaltrie, en face du Marché
JOLIETTE

N. RENAUD ET CIE.
MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS
34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS
MONTREAL.

GASPARD BOURGEOIS
MARCHAND-ÉPICIER
Encoignure des Rues Ste. Catherine et Seaton
MONTREAL.

ANNONCES.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

DEPOT

RUE NOTRE-DAME, 220

MONTREAL

MAISON

MAISON

COULAZOU & C^{IE} C. CHAMPIGNEULLE

DE MONTPELLIER

DE BAR LE DUC

ORNEMENTS D'ÉGLISE STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz, Bruxelles
Londres et Montréal.

Médailles d'or 1ère classe pour les broderies bronze et orfèvreries
d'église aux expositions de Marseille, Montpellier et Nîmes.

Pour les vitraux et statues religieuses grandes médailles d'ex-
cellence aux expositions universelles de Paris, Londres

Dublin et Saragosse, médailles d'or aux expositions

des beaux arts Paris et Bruxelles, Grand prix—

d'honneur pour les vitraux d'église,

Rome 1870, 1er prix pour la

statuaire religieuse

Rome 1870.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que
nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'or-
nements et d'orfèvreries d'Églises fabriquées dans nos ateliers de Lyon
et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux
artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes ré-
compenses aux expositions universelles et notamment de l'exposition de
Rome pendant le Conclé.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront
bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux condi-
tions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur
goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de
nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S. les Evêques de
France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années,
nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a
bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Anatole De Roverié De Gabrières, par la miséricorde
divine et la grâce du St. Siège apostolique, Ev. que de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et C^{ie}, dont le siège principal
est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de
Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants qu'elle
a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de
tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recom-
mandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé
américain. Nous sommes persuadés qu'elle justifiera pleinement la
confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Ev. que de Montpellier,

Montpellier, le 24 avril 1874.

† F. M. ANATOLE, Ev. que de Montpellier.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et
que la signature ci-dessus est, vraiment celle de Mgr. l'Ev. que de Mont-
pellier.

† IGNACE Ev. de Montréal.

Montréal, 11 juin 1874.

— Envol sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature
au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Direc-
teur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

ANNONCES.

No. 449, RUE NOTRE-DAME, No. 449

(PARTIE OUEST)

MONTREAL

C. E. PARISEAU

MANUFACTURIER ET MARCHAND DE

MEUBLES POUR SALON, SALLE A DINER

ET

CHAMBRE A COUCHER

De toutes formes et de tous prix, tels que

COUCHETTES, MATELAS A RESSORTS,

CHAISES, MATELAS EN CRIN,

SOFAS, OREILLERS,

TABLES ETC., ETC.

EN GROS ET EN DETAIL

AINSI QUE

Assortiment Considérable de Couchettes Anglaises en Fer

DE DIFFERENTS PATRONS

Toutes Commandes qu'on voudra bien lui confier seront
exécutées avec promptitude et dans les
derniers goûts.

N. J. PINAULT

DOCTEUR EN MEDECINE

RUE SAINT GERMAIN

RIMOUSKI.

J. A. BEDARD

MARCHAND-ÉPICIER

VINS, LIQUEURS ET VAISSELLES

à des prix très modérés

RUE DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

ELIE D. BRUNELLE

Ancien Zouave Pontifical

DE LA SOCIÉTÉ « BRUNELLE ET BOULANGER »

Invite le public du Comté de Rimouski à visiter son établisse-
ment, où il offre en vente à des prix à défier toute compétition
un assortiment des mieux choisis de Marchandises sèches et de
Groceries.

VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.